

Annexe 1 bis



Dossier de demande de subvention à l'usage des associations Année 20 _ _

Loi du 1^{er} juillet 1901 relative à la vie associative et au contrat associatif

Nom de l'association :

S'agit-il de la 1^{ère} demande de subvention de l'association à la Communauté de communes Provence
Verdon oui non

Subvention demandée : €

Intitulé de l'action :

.....

Cadre réservé à l'administration

Dossier reçu le :/...../.....

Complet ? oui non

Annexe 6 bis

Version Excel du budget prévisionnel du projet en téléchargement sur le site de la Communauté de communes

Quelques règles à respecter pour le remplissage du budget prévisionnel du projet (*nomenclature du plan comptable associatif (classe 6, 7, 8)*)

- L'association doit apporter au minimum 20 % d'autofinancement.
- Dans un budget prévisionnel, le total des charges doit être égal au total des produits.

Décrivez les dépenses et les recettes envisagés inscrites dans le tableau

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Présentez les partenaires du projet

.....

.....

.....

Détailler les contributions volontaires en nature

- des communes (prêt de salle, de matériel, mise à disposition de personnel, impression...) :.....
-
-
- des bénévoles :
-
-

Décrivez le partenariat envisagé avec la Communauté de communes

.....

.....

.....

.....

.....